

Publié le 4 octobre 2021

L'aérodrome Blois-Le Breuil fait d'une Semop sa tour de contrôle

Propriété du conseil départemental de Loir-et-Cher depuis 2010, l'aérodrome du Breuil est désormais piloté par une Semop. Objectif : ouvrir la gestion du site aéroportuaire à de nouveaux partenaires pour en enrichir et équilibrer le plan de vol !



Si le transport aérien contribue au développement et à l'attractivité de nos territoires, force est de constater que le métier s'avère fort éloigné de celui des collectivités territoriales. Constatant ces faiblesses mais pour autant bien décidés à redresser un budget en piquet, **le conseil départemental du Loir-et-Cher a donc, en décembre 2019, décidé de confier la gestion de l'aérodrome du Breuil à une Semop**. Opérateur expert, la **Société française des aéroports**, en a saisi le manche, filiale du groupe Armys spécialisé dans la gestion et le développement d'aéroports, de ports de plaisance et de sites touristiques.

Ciel et événementiel au carnet de bord

Avec quelque **21 000 mouvements annuels**, l'aérodrome du Breuil est essentiellement utilisé pour la pratique de l'aviation de loisirs et de tourisme (aviation légère et aéromodélisme). « Tous les ans depuis 1980, le site est d'ailleurs le lieu du Mondial de l'aviation ultralégère qui accueille plus de 7 000 visiteurs et sur la notoriété duquel nous souhaitons capitaliser », rapporte **le directeur général de la Semop, Alain Russel**. Doté d'une piste revêtue, l'aérodrome reçoit également quelques vols militaires ou sanitaires, lorgnant aujourd'hui du côté de l'aviation d'affaires pour en promouvoir l'offre auprès des entreprises locales. Mais le projet central tient surtout en quelques mots, a priori paradoxaux : « faire de l'aérodrome un pôle de loisirs décarboné susceptible d'accueillir de nouvelles activités, notamment dans l'événementiel », explique le dirigeant.

Des projets pour faire décoller l'activité

Aux côtés des clubs, des écoles de formation et des activités industrielles déjà présentes, pour la plupart liées à l'aéronautique, le conseil départemental a ainsi créé une zone, par nature éloignée des habitations et donc propre à accueillir des manifestations sonores, cinéma à ciel ouvert ou soirées musicales. Et, tandis que le site amorce un virage sur l'aile du développement durable, autour du biocarburant et de l'électrique, **un musée de l'ULM créé par la Fédération devrait aussi drainer ici de nouveaux visiteurs...** Et de nouveaux emplois. Ou comment, en faveur du développement local, faire d'un aérodrome une locomotive !

Par Stéphane MENU